

Chers Collègues stagiaires,

Dès que vous avez le résultat de votre affectation (il y a du retard) pour l'Académie de Bordeaux, vous devez envoyer à la D.P.E. (rectorat de Bordeaux) toutes les pièces justificatives pour (éventuellement) :

- 📌 Le rapprochement de conjoints
- 📌 Des mutations conjointes de deux lauréats
- 📌 Les titres, diplômes et certificats exigés à la nomination

Ensuite, entre le lundi 15 juillet 12h et le mercredi 17 juillet 12h, vous allez devoir saisir vos vœux sur [le serveur SAVA](#).

Vous devrez formuler 6 vœux :

- 📌 Premier voeu (géographique) : une ville et ses environs (rayon de 40 km autour de cette ville).
- 📌 Du deuxième au sixième voeu : tu devras classer par ordre de préférence décroissante les 5 départements de l'académie.

Un groupe de travail «stagiaires» se tiendra le vendredi 19 juillet. Le SNETAA-FO y siègera !

Nos élus vous tiendront informés.

Salutations Syndicales.

Eric Mouchet
Secrétaire Académique
Commissaire paritaire Académique & National
Membre élu au CTA pour la FNEC-FP-FO

[Téléchargez notre «4 pages spécial stagiaires»](#)